

Annualisation des cours d'EPS en 5ème : un fonctionnement particulier à notre collège

En classe de 5ème, un dispositif d'annualisation a été mis en place pour permettre la pratique d'activités spécifiques que sont l'aviron et le ski de fond. Pour cela nous avons annualisé la 3ème heure d'EPS pour proposer 2 cycles particuliers (1 cycle=6 séances de 3 h).

Votre enfant aura donc :

- toujours 2 heures d'EPS chaque semaine tout au long de l'année
- à certaines périodes, des séances de 3 heures un après-midi selon le planning ci dessous. Les autres semaines, les enfants n'auront pas cours d'EPS sur ces après-midi.

Le tout faisant bien 3h/an pour chaque enfant, conformément aux textes en vigueur.

Toutefois, 2 dates de rattrapage sont proposées car la météo nous oblige parfois, pour des raisons de sécurité, à déplacer une séance. Les enfants en seront avertis par le carnet de correspondance et Pronote la veille avant 12h00.

Voici le tableau prévisionnel (susceptible d'être modifié en raison de la coordination avec les écoles primaires)

Séance :	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	rattrapage	
Activité :	SKI NORDIQUE							AVIRON							
Horaire :	13h - 16h30							13h - 16h00							
5è1 le mardi	S1 3 janv	S2 10janv	S3 17janv	S4 24janv	S5 31janv	S6 7 fév		S14 4 avril	S15 11avril	S18 2 mai	S19 9 mai	S20 16 mai	S21 23 mai	S22 30 mai	S23 6 mai
5è2 le mardi	S1 3 janv	S2 10janv	S3 17janv	S4 24janv	S5 31janv	S6 7 fév		S14 4 avril	S15 11avril	S18 2 mai	S19 9 mai	S20 16 mai	S21 23 mai	S22 30 mai	S23 6 mai
5è3 le vendredi	S1 6 janv	S2 13 janv	S3 20 janv	S4 27 janv	S5 3 fév	S6 10 fév		S14 7 avril	S15 14avril	S18 5 mai	S19 12 mai	S20 19 mai	S22 2 juin	S23 9 juin	S24 16 juin
5è4 le vendredi	S1 6 janv	S2 13 janv	S3 20 janv	S4 27 janv	S5 3 fév	S6 10 fév		S14 7 avril	S15 14avril	S18 5 mai	S19 12 mai	S20 19 mai	S22 2 juin	S23 9 juin	S24 16 juin

Comment lire ce tableau :

Les semaines (S1 pour semaine 1, S2 pour semaine 2,...=numérotation des semaines du calendrier) où votre enfant a cours d'EPS sous la forme « 3h » se trouvent sur la ligne correspondante à la classe. :

- le mardi : pour les 5èmes 1 et 2
- ou vendredi après midi : pour les 5èmes 3 et 4

ex : pour les 5ème 1 le premier cours d'EPS du mardi après midi aura lieu en « semaine 1 », S1, du calendrier c'est à dire le mardi 3 janvier. Il fera l'activité ski nordique.

En cas de difficulté, d'incompréhension, ou si vous avez des questions, merci de contacter directement le professeur EPS de la classe par le biais du carnet de liaison ou de Pronote.

Merci et bonne année scolaire.